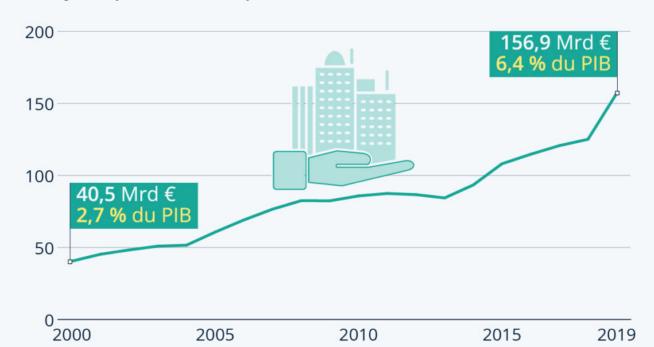


Ecrit par le 30 novembre 2025

Les entreprises françaises accros aux aides publiques ?

L'aide publique aux entreprises ne cesse d'augmenter

Évolution du montant annuel des aides publiques reçues par les entreprises en France



Total des dépenses fiscales classées, dépenses socio-fiscales et dépenses budgétaires

Source: IRES











Ecrit par le 30 novembre 2025

Lorsqu'on évoque les <u>dépenses publiques</u>, on pense souvent en premier lieu aux <u>prestations de sécurité sociale</u> et aux dépenses de fonctionnement des services et organismes publics. Mais comme le met en avant une <u>étude</u> récemment publiée par l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), l'État français consacre également une part importante de son budget à l'aide aux entreprises – et ce avant même le déploiement des dispositifs massifs de soutien en réponse à l'<u>impact du Covid-19</u>.

Avec près de 160 milliards d'euros versés en 2019, les subventions aux entreprises sont devenues le premier poste de dépenses de l'État. Pour se faire une idée de ce que représente un tel montant, il correspond environ au double du budget de l'Éducation nationale, qui reste par ailleurs le premier employeur de France (1,2 millions de personnes au service de 12 millions d'élèves en 2021).

Comme le montre également notre graphique, l'aide publique aux entreprises n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, le montant total des subventions accordées (non ajusté de l'inflation) ayant plus que quadruplé en vingt ans. Entre 2000 et 2019, la part des aides de l'État reçues par le secteur privé dans le PIB français est ainsi passée de 2,7 % à 6,4 %.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

Bruno Le Maire : pas d'aides publiques pour les établissements qui ne respectent pas le pass sanitaire

30 novembre 2025 |



Ecrit par le 30 novembre 2025



La sanction sera violente pour ceux qui refusent de contrôler le pass sanitaire. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a déclaré le jeudi 19 août aux restaurateurs qui « ne veulent pas jouer le jeu du pass sanitaire », qu »ils n'auront droit à aucune aide de l'Etat. »

Face au mouvement de « désobéissance civile » de certains gérants de bars, restaurants, discothèques et cinémas, qui refusent de contrôler les passes sanitaires de leurs clients ou installent des terrasses « libres », le gouvernement hausse le ton. En déplacement à Bayonne, Bruno Le Maire tenait à diffuser un message « clair »: les entreprises récalcitrantes se verront couper toutes les aides.

« C'est le contribuable qui finance le fonds de solidarité, alors je ne vois pas comment expliquer au contribuable qu'il va financer des gens qui trichent. » Néanmoins, Bruno Le Maire reconnaît que pour certains secteurs, « l'application du passeport vaccinal peut poser des difficultés », tels que le monde culturel ou les cinémas, « où les chiffres restent inférieurs à ceux attendus ». Mais pas aucun privilège pour les fraudeurs : « Tous les abus, nous les repérons et nous les sanctionnons », a-t-il menacé.

La Région Paca financera des appareils

La <u>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca)</u> va s'engager aux côtés de tous les professionnels des secteurs touchés par ces restrictions, à commencer par les restaurants, cafés, lieux de culture, espaces de loisirs... Pour palier cette difficulté et éviter les fermetures, la Région offrira dès la rentrée un cofinancement pour toute acquisition d'appareils de vérification du passe sanitaire à l'entrée des



Ecrit par le 30 novembre 2025

établissements.

« L'aide de la Région est la bienvenue, se félicite Bernard Marty, président de l'UMIH de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous voulons avant tout pouvoir garder nos établissements ouverts, et toute initiative qui pourra nous y aider est bonne à prendre. Certains de ces appareils sont également capables d'organiser la désinfection des mains, des objets, et la purification de l'air – on va s'organiser et tout faire pour rester ouverts! »

L.M.